

Garantie d'assistance

Avec notre garantie d'assistance, vous et votre famille¹ avez accès à un service fiable qui offre des conseils d'experts et des références adaptées.

La garantie d'assistance est incluse sans frais avec les produits de maladies graves incluant l'avenant Maladies graves et l'avenant Juvénile, ainsi que l'avenant Invalidité.



Un spécialiste mondial de l'assistance

Chef de file en aide d'urgence, AXA Assistance dispose de nombreux centres opérationnels et d'un vaste réseau de fournisseurs de services médicaux, comptant plus de 30 000 médecins dans 138 pays.

Vous avez accès à des gens qualifiés pour vous prêter main-forte, peu importe où vous vous trouvez.

Une équipe expérimentée se chargera :

- d'analyser votre dossier ;
- de vous faciliter l'accès aux services ;
- de vous accompagner dans vos démarches ;
- de vous écouter, vous guider et vous soutenir dans les moments difficiles.

Que ce soit pour une référence médicale ou un soutien psychologique, vous trouverez l'aide nécessaire le moment venu.

beneva

Les gens
qui protègent
des gens

Services offerts

- Partout dans le monde
- Dès l'émission du contrat
- À la personne assurée et à sa famille

Seconde opinion médicale

Recevez un rapport de recommandation d'un deuxième praticien hautement qualifié.

Référence médicale

Obtenez jusqu'à trois noms de médecins compétents dont l'expertise correspond à votre état de santé.

Par une équipe d'experts multidisciplinaires

Assistance psychologique

Accédez à des services psychologiques, accès illimités.

Assistance médicale

Recevez des conseils d'infirmières diplômées sur des questions touchant votre santé, votre mode de vie et la médecine.

Assistance convalescence

Obtenez les coordonnées de professionnels spécialisés pour pallier vos besoins en cas de convalescence.

Assistance admission hospitalière et hébergement à l'extérieur de la province ou du pays

Profitez de l'aide pour l'établissement des rendez-vous, l'admission à l'hôpital, l'hébergement, le transport et les services d'interprète.

Services administratifs

Bénéficiez des services d'analyse de la facturation, s'assurant que les factures sont appropriées, exemptes de tout dédoublement, erreur et surtarification.

Services de conciergerie

Procurez-vous des informations et des références sur toutes questions touchant votre vie quotidienne.

Assistance juridique

Accédez aux conseils d'avocat sur toutes questions d'ordre juridique incluant :

- assistance en cas d'usurpation d'identité
- droit civil
- biens et propriétés
- famille et successions
- droit de la consommation
- droit pénal et criminel

Un soutien sans frais

Bénéficiez d'un service confidentiel !

1 866 208-8163

1. Le ou la conjoint(e) de la personne assurée et les enfants.

AXA Assistance et Beneva inc. ne couvrent pas les frais exigés par les établissements de santé (hôpitaux, centre de convalescence, etc...), les professionnels de la santé (médecins, infirmiers, etc...), les hôtels, les transporteurs, les traducteurs, les interprètes ou les avocats liés à une demande de services. Beneva inc. n'est pas responsable des services rendus ou non par AXA Assistance et par tout professionnel de la santé. En outre, Beneva inc. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la non-responsabilité des services d'AXA Assistance pour ses assurés, et ce, quelle qu'en soit la cause. Beneva inc. peut à sa seule discrétion annuler la fourniture de ces services.

Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc. et distribuées par Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.

© Beneva inc. 2025 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.